Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro ISN : 9509
Centre d'intérêt: 650

Robillard, Lucienne.

Allocution de Madame Lucienne Robillard, Ministre de l'enseignement supérieur et de la science, à la clôture du Colloque sur la recherche universitaire au Québec, à Montréal, le 9 novembre 1990. -- [Québec : Le Ministère, 1990].
19 f. ; 28 cm.

Vedette(s)-secondaire(s): Colloque sur la recherche universitaire au Québec (1990 : Montréal, Québec)

Descripteur(s): Recherche • Universitaire (Ordre d'enseignement)

Dans cette allocation, la ministre fait d'abord le bilan de la recherche à l'université en considérant la place qu'occupe cette recherche. Ensuite, elle amène, comme deuxième élément de réflexion, les finalités propres de la recherche universitaire en relation avec la maturation et la diversification du système de recherche québécois. En troisième lieu, elle soulève la question de la nécessité de choisir, cibler, concentrer les efforts, privilégier des "niches" d'excellence dans ce domaine. En quatrième lieu, elle aborde la question de la formation d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Finalement, elle discute de la portée proprement sociale de la recherche et de ses enjeux.

Type de document:

9509

Allocution de madame Lucienne Robillard, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, à la clôture du colloque sur la recherche universitaire au Québec,

à Montréal, le 9 novembre 1990

Monsieur le ministre, Hubert Curien
Monsieur le consul général de France à Québec, Camille Rohou
Messieurs les co-président, Alain Caillé et Robert Lacroix,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Monsieur Limoges vient de nous brosser une saisissante synthèse des travaux de notre colloque. Avec les documents de problématique, l'exposé de madame la Présidente du Conseil des universités, la conférence de mon collègue français, monsieur le ministre Curien, avec l'ensemble des témoignages et des propos qui ont été échangés aujourd'hui dans les ateliers et dans nos conversations informelles, cette synthèse constitue un ensemble substantiel, extrêmement révélateur et instructif, dont nous n'avons pas fini de tirer tous les enseignements pour notre réflexion et pour notre action dans chacun de nos secteurs d'activité et de responsabilité. Soyez tous remerciés pour votre participation aux travaux du colloque.

Je vous invite aussi à vous joindre à moi pour dire un chaleureux merci aux membres du comité d'organisation et à toutes les personnes qui les ont soutenus dans la préparation et la réalisation de cet événement, dont je ne crains pas de dire qu'il a quelque chose d'historique. En effet, il n'est pas arrivé souvent dans notre histoire scientifique qu'autant d'acteurs-clefs du monde de la recherche se soient réunis pour faire le point, mesurer la route parcourue et tenter de dégager les meilleures voies à suivre désormais. Je ne vous cacherai pas mon vif plaisir de pouvoir inaugurer, par une activité de cette importance, mon mandat comme ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Je me propose de partager avec vous, sur le mode libre et exploratoire qui convient au genre de mise en commun voulue pour ce colloque de bilan et de prospective, quelques réflexions et interrogations concernant certains des thèmes-clefs de la journée.

1. Le bilan, d'abord. Laissant aux experts des disciplines et des secteurs la tâche de mesurer plus finement les acquis et les lacunes, je vous dirai que ce qui me frappe surtout, c'est que nous disposons maintenant au Québec d'un véritable système de la science, c'est-à-dire d'un ensemble de dispositifs qui nous permettent maintenant de participer aux grands circuits de la science contemporaine.

Cela est vrai de la place même de la recherche à l'université: c'est comme mission centrale de l'université que la recherche est maintenant partout reconnue et qu'elle figure dans les stratégies de développement des établissements, du système d'évaluation et de promotion des professeurs, de même que des indicateurs servant à situer les établissements les uns par rapport aux autres. Cela est également vrai des structures de recherche, des modes de financement, des organismes subventionnaires, des sytèmes d'information, de l'éventail des programmes de 2e et de 3e cycles, de même que des moyens stratégiques et structurants que nous avons appris à maîtriser.

Nous devons aussi prendre acte de ce que, dans ce système de la science, l'université a maintenant plusieurs partenaires. Les débats des années '70 postulaient encore

presque tous que la recherche était finalement l'affaire de l'université: il s'agissait surtout d'opérer un rattrapage universitaire. La réalité est déjà fort différente et c'est dans une chaine maintenant beaucoup plus complexe que s'insère la recherche universitaire: non pas comme un élément moins essentiel, certes, mais de plus en plus comme pièce d'un dispositif qui inclut le transfert et l'application technologiques, voire la mise en marché. La recherche industrielle et le développement technologique se sont aussi affirmés, suscitant leurs lieux, leurs structures, leur financement. Nous avons des centres de transfert; les universités elles-mêmes s'y sont engagées. Les cegeps, par leurs centres spécialisés, ont aussi pris une place non négligeable dans les circuits du transfert technologique et de la recherche appliquée. Les maillages et les projets conjoints sont pratique de plus en plus courante et souhaitée, comme en témoignent les mécanismes d'appariement, les réseaux de centres d'excellence et les objectifs du Fonds de développement technologique. La fiscalité n'est pas en reste, qui incite les entreprises à s'engager en recherche et développement, voire à s'allier avec des partenaires de l'université, et qui relie clairement la recherche à nos stratégies de développement économique.

En fait, la recherche n'est vraiment plus une question uniquement universitaire. Même dans ses entreprises les plus fondamentales, la recherche universitaire est de moins en moins dissociable de l'ensemble du développement scientifique, technologique et économique de notre société. Il est à la fois révélateur et stimulant que le premier ministre du Québec en ait fait, récemment encore, une des assises de la construction de notre avenir. "Il est impérieux", déclarait-il lors du Sommet québécois de la tech-

nologie, "que tous les intervenants concernés concluent ce que l'on peut appeler un contrat social scientifique". Il parla même alors d'une "mobilisation des forces vives de notre société pour la maîtrise de notre avenir technologique".

"Contrat social scientifique". Voilà suggérée une mobilisation concertée qui nous change des approches étroitement "académiques" ou institutionnelles des réalités de la recherche. Voilà qui nous invite aussi à dépasser les débats de structures, les concurrences stériles, ou même les seules demandes de financement accru, ainsi qu'on a parfois été tenté de réduire les enjeux. L'idée de "contrat social scientifique" suggère nettement la jonction des efforts et des ressources, la collaboration entre partenaires de l'université, de l'entreprise et du gouvernement; en dernière analyse, elle suggère la poursuite concertée des intérêts supérieurs du Québec.

Ainsi donc, nous avons maintenant ici un système de la science, dont les pièces majeures correspondent, pour l'essentiel, à ce qui se pratique dans les pays industrialisés. Mais, au-delà de tous ces dispositifs, nous devons surtout prendre acte de ce que nous avons maintenant un bassin de chercheurs et de chercheuses de stature internationale, qui ont atteint des niveaux d'excellence reconnus et sont capables de performances appartenant d'emblée aux "ligues majeures", si vous me permettez ce terme un peu familier. La recherche québécoise, notamment la recherche universitaire québécoise, est maintenant capable d'excellence, et d'une manière assez répandue pour qu'on ne doive pas parler d'exceptions.

Que de chemin parcouru! Et quelle évolution dans les problématiques et dans les perspectives! En même temps, quelles voies exigeantes s'ouvrent maintenant devant nous! D'ores et déjà, nous ne pouvons plus nous considérer comme étant fondamentalement "en rattrapage", encore moins trouver dans les émergences qu'il nous faut encore réussir de quoi nous excuser de ne pas être dans les pelotons de tête. Il n'y aura plus de développement prometteur qui ne soit pas d'emblée dans la mouvance de l'excellence. C'est dans l'excellence que la recherche universitaire devra dorénavant évoluer, la concurrence et la sélection mondiales devenant de plus en plus impitoyables pour toutes les formes de médiocrité, voire pour les performances simplement honnêtes. Et c'est en liaison avec les autres partenaires du système qu'elle pourra apporter sa pleine contribution à notre développement scientifique et technologique.

2. Cette maturation et cette diversification de notre système de recherche ne peuvent pas être sans effets sur notre façon même de définir et de pratiquer les finalités propres de la recherche universitaire. C'est là un deuxième élément de réflexion que j'aimerais vous soumettre, parce qu'il illustre éloquemment l'importance des évolutions en cours.

Au cours des années, s'est formé un discours assez largement consensuel concernant les finalités propres de la recherche universitaire. "Mission éducative et culturelle" -ou quelque chose d'équivalent-, dit-on pour affirmer que la recherche universitaire doit toujours contribuer à l'avancement du savoir et à la formation de spécialistes et de chercheurs. Ce discours est bien enraciné chez nous et, par-

ticulièrement dans le monde universitaire, le constant rappel des impératifs de la formation sert de guide pour la sélection des engagements. Certes, il est possible que ce discours serve d'abri à ceux qui nourrissent une certaine méfiance vis-à-vis de l'entreprise; cela se voit encore. Mais ce rappel peut aussi empêcher l'université de se laisser happer par des aventures qui risqueraient de la détourner de sa mission propre.

Je ne vous étonnerai pas si, comme ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, je reprends à mon compte cette conviction essentielle: quel que soit le type de recherche pratiquée, et même lorsqu'elle est d'allure plus appliquée, l'université ne saurait s'y engager en oubliant sa mission de formation et d'avancement du savoir. Du même souffle, cependant, il nous faut accueillir les interrogations qui, de multiples manières, nous incitent déjà à pousser plus avant notre réflexion et à procéder à un affinement et à une réactualisation des perspectives.

Ainsi, par exemple, et dans l'entreprise et dans les centres gouvernementaux, n'arrive-t-il pas aussi qu'on fasse avancer les connaissances et que des chercheurs y acquièrent ou complètent des formations? Se pourrait-il que, "universitaire", la recherche ne le soit pas d'abord par le lieu où elle se fait, mais bien plutôt par certaines caractéristiques, voire par une certaine teneur? L'université serait-elle vraiment seule à pratiquer une recherche de statut universitaire? N'observe-t-on pas des collaborations qui vont jusqu'à associer l'entreprise à la conception des projets de recherche et à l'élaboration des programmes de formation? Je vous dirai que nous aurions même tout à gagner de tels rapprochements plus nombreux, plus intimes

aussi, bien au-delà de la seule commandite qui laisse souvent les partenaires chacun dans ses quartiers.

À l'intérieur même des universités, il y a déjà des signes que certaines manières de tenir le discours sur les finalités de la recherche universitaire ne correspondent pas toujours à la réalité. Ainsi, par exemple, est-ce nécessairement toujours autour des programmes d'études que se font les développements de la recherche universitaire? N'y a-t-il pas déjà des modes de financement qui visent spécifiquement la recherche? L'indissociabilité de la recherche et de l'enseignement doit-elle encore se traduire nécessairement dans une définition uniforme de la tâche des professeurs d'université? La "modulation de la tâche", dont on parle de plus en plus ouvertement, signifierait-elle qu'on entend reconnaître le fait qu'une majorité des activités de recherche est réalisée par une minorité de professeurs? Et la présence massive des chargés de cours serait-elle en train de faire la preuve que recherche et enseignement peuvent être dissociées? Par ailleurs, la crise actuelle de l'enseignement, à laquelle la promotion de la recherche n'est sûrement pas étrangère, indiquerait-elle que seule une réflexion renouvelée permettrait de surmonter les distorsions du discours sur la double mission de l'université? Quant à la structure disciplinaire et départementale de regroupement des professeurs, se pourrait-il qu'elle ne favorise pas au mieux les exigences de plus en plus multidisciplinaires ou interdisciplinaires de la recherche?

Je soumets que nous ne pourrons pas faire l'économie de réflexions et d'expérimentations inédites en ces matières. Et c'est de tous les partenaires que sera attendue une contribution à la réflexion commune.

3. Exceller, oui; et donc choisir, établir des priorités. C'est le troisième élément de réflexion que je porte à votre attention, à la manière d'une des clauses désormais obligatoires du contrat social scientifique.

Des systèmes mieux nantis que le nôtre sont contraints de le reconnaître: il n'est pas possible de tout faire et d'exceller en tout. Il faut choisir, cibler, concentrer les efforts, privilégier des "niches" d'excellence. Notre taille et nos moyens nous y obligent à l'évidence, d'autant plus qu'il n'est pas réaliste de penser, surtout à court terme, que l'État pourra beaucoup accroître sa contribution financière à l'effort de recherche. Siégeant moi-même au comité ministériel de la revue de toutes les activités gouvernementales, je sais très bien que le ballottage des priorités publiques se fera même de plus en plus serré, mettant en balance des besoins et des rationnels qui, pris un à un, justifieraient de devenir la priorité des priorités. En recherche, l'effort gouvernemental québécois est déjà relativement élevé, au point que ceux qui parlent d'augmentation de la part du P.I.B. consacrée à la recherche savent pertinemment qu'il revient maintenant à d'autres partenaires, notamment aux entreprises, de faire plus nettement leur part.

Il y a quinze ou vingt ans, je l'ai lu dans les documents de l'époque, c'est avec anxiété que, tout en stigmatisant les politiques de "saupoudrage" des ressources, on soulignait la nécessité de faire des choix et d'établir des priorités. Les interlocuteurs d'alors craignaient tous plus ou moins explicitement l'exercice de quelque autoritarisme

de l'État -ou pire, des technocrates. Et l'on ne se privait pas de rappeler l'inaliénable liberté de l'activité de recherche et, tout aussi inaliénables, la liberté et l'autonomie de l'université.

Avec le recul dont nous disposons maintenant, nous pouvons constater qu'il s'est fait des choix et que nul apprenti-sorcier, gouvernemental ou autre, n'a dirigé les opérations de sélection. À la vérité, les choses se sont passées tout autrement; plus simplement aussi. Certes, pour sa part, le gouvernement a bien parfois indiqué des pôles de développement nécessaire; il a même agi de manière structurante dans certains cas, précisant pourquoi et comment il allait soutenir la mise sur pied de certains dispositifs. Mais ce qui a inspiré ces processus de sélection, c'est fondamentalement la dynamique interne du monde de la recherche et de l'activité des chercheurs. Le système de la recherche s'est, comme de lui-même, conformé à une sorte d'autorégulation dont les pôles ont été les besoins, les demandes, les atouts, les performances des chercheurs, les impératifs de la concurrence nationale et internationale. La conjoncture, les opportunités, l'état d'avancement de la recherche elle-même, la demande sociale et le "bon sens" ont ainsi joué à la manière de facteurs de régulation et de critères de décision.

C'est dans cette voie que nous continuerons d'évoluer. Car, des choix et des priorités, nous serons obligés d'en établir, sans doute plus nettement avec les pressions croissantes issues de la concurrence internationale et de la hausse des standards d'excellence. Les coûts de recherche augmentent et il n'y a plus guère de place pour les dispositifs de type artisanal. Nous aurons donc à choisir,

d'autant plus que pratiquement tous les bilans soulignent encore certaines dispersions et certains dédoublements. Je veux seulement vous assurer que, pour ma part, je miserai encore, dans ces opérations à venir, sur le jeu complexe mais efficace des régulations du système lui-même, sur les performances des chercheurs et sur les impératifs du dur langage de la réalité.

On se préoccupe à bon droit de notre capacité d'assurer une présence de qualité dans un ensemble suffisant et équilibré de domaines de recherche. On se demande aussi, spécifiquement à propos de la recherche universitaire, si le choix des priorités n'a pas son nécessaire pendant dans la spécialisation ou même la classification des établissements, selon laquelle certains seraient d'emblée considérés comme grandes universités de recherche et d'autres, comme essentiellement voués à l'enseignement.

Je vous dirai sans ambages que, sur ces questions très intimement reliées, la réalité s'accommode mal d'approches abstraites qui définiraient à priori la vocation des établissements universitaires ou qui excluraient toute action en vue d'une émergence souhaitée. Les clivages se dessinent maintenant autrement. Des pôles d'excellence se développent, ordinairement au confluent des performances des chercheurs et d'une conjoncture favorable de besoins, d'atouts et de ressources, selon des règles qui évoquent la sélection naturelle bien davantage que quelque exercice bureaucratique de répartition. On constate même -l'expérience récente des réseaux de centres d'excellence l'a montré- que la taille et la réputation de l'établissement ne constituent plus des indices déterminants de la prédiction du succès; et le fait de percer dans un ou plusieurs domai-

nes ne permet pas davantage de consacrer un établissement dans une mission institutionnelle durable. Les règles de l'excellence et de l'évaluation au mérite font qu'il n'y a pas vraiment de frontières institutionnelles à l'excellence, encore moins d'exclusivité ou de protectionnisme. La stature d'un établissement s'établit plutôt a posteriori et demeure inévitablement soumise aux fluctuations des cours. Rien ne permet d'exclure que, dans des créneaux spécifiques, l'excellence puisse venir d'ailleurs et que la valeur puisse ne pas attendre le nombre des années.

Pas plus que mes prédécesseurs, je ne projette donc de favoriser une classification ou une stratification des établissements universitaires et d'établir a priori leur degré d'engagement en recherche. Que des établissements entendent se situer au sommet: il y a lieu de s'en réjouir. Mais cette détermination ne peut pas équivaloir à quelque classification des autres établissements. Reconnaissons-le tous, cependant: c'est l'excellence qui va de plus en plus clairement en décider, quels que soient l'âge ou la taille de l'établissement. Nous ne choisirons pas a priori en fonction de quelque statut institutionnel, mais nous ne pourrons pas davantage choisir en fonction de critères et de considérations qui finiraient par nous excuser de ne pas être excellents. Par ailleurs, nous serons de plus en plus ainsi appelés à surmonter les frontières institutionnelles et à concentrer, à la faveur de concertations inter-institutionnelles accrues, les forces et les ressources des uns et des autres. Déjà, des alliances et des collaborations sont pratiquées. Ce sont des voies d'avenir particulièrement indiquées dans un contexte où la nécessité d'exceller n'est pas liée à la seule appartenance

institutionnelle. Dans ces voies aussi, je vous assure de mon accompagnement attentif et soutenu.

4. J'aborderai, en quatrième lieu, une question qui concerne la responsabilité de tous les partenaires du contrat social scientifique: la formation d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Universités, entreprises, gouvernements: tous se préoccupent de savoir si nous disposerons, en qualité et en quantité, des ressources humaines nécessaires à notre pleine participation aux circuits de la recherche, de l'innovation et du développement de demain. Et il est normal que nous nous tournions d'abord vers les universités quand nous exprimons ces préoccupations; c'est elles, en effet, qui ont pour mission de former une main-d'oeuvre hautement qualifiée en nombre suffisant et dans un ensemble équilibré de domaines, en tenant compte de la demande particulièrement forte et insistante qui s'exprime dans les domaines des sciences naturelles et du génie.

La prévision de l'offre et de la demande en ces matières s'appuie actuellement sur des savoirs très approximatifs. Et ce n'est pas sans quelque scepticisme qu'on entend les mêmes prédictions inquiètes dans pratiquement tous les pays industrialisés, alors même que chacun s'appuie sur le succès de l'autre pour sonner l'alarme chez lui. Il n'en demeure pas moins que nous avons toutes les raisons de réussir à attirer plus de jeunes vers les carrières scientifiques et à y soutenir leur persévérance.

Les attirer, d'abord, bien sûr. Et, pour cela, continuer la bataille contre les préjugés et les stéréotypes sexistes qui retiennent encore beaucoup de jeunes femmes de s'engager comme elles le devraient dans des carrières scientifiques. Toutes les forces doivent se conjuguer à cette fin, celles des universités, certes, mais aussi celles des entreprises, des pouvoirs publics et de l'opinion publique en général. Donc, accroître le recrutement, particulièrement dans les secteurs de pointe et en forte demande.

Mais les universités doivent aussi être encouragées à agir sans tarder sur les cheminements de formation offerts aux étudiants et aux étudiantes des cycles supérieurs, là où justement on se forme à la recherche. Vous savez comme moi que nos cheminements de formation sont souvent trop longs, à telle enseigne que la durée finit trop souvent par avoir raison des bonnes volontés. Nos réflexions et nos travaux sur les objectifs et l'aménagement des 2e et 3e cycles doivent être accentués et accélérés; et c'est avec grand intérêt que nous attendons la conclusion des opérations conduites à cet égard par le Conseil des universités, comme nous suivons avec soin l'évolution des façons de faire dans les établissements eux-mêmes. Des habitudes ancrées devront assurément être remises en question pour ajuster les objectifs et les cheminements de formation de plusieurs programmes d'études supérieures. Pour attirer et retenir des candidats, pour les aider à résister à l'attrait prématuré de certains emplois et à accepter de reporter certains choix de vie, il faut que les durées d'études reviennent à des proportions plus raisonnables.

Je partage également vos préoccupations relatives à l'embauche. Pour que les carrières de recherche soient attirantes, encore faut-il que, au terme de ces longues études, il y ait des possibilités réelles de décrocher des emplois de recherche. À cet égard, il est effectivement préoccupant de constater que, tout en réclamant des détenteurs de doctorat, des employeurs oublient parfois que ces diplômés ont été formés à la recherche. Des emplois intéressants sont offerts, mais qui n'en détournent pas moins une partie de notre potentiel de recherche des activités proprement scientifiques et qui pourraient souvent être très bien comblés par des diplômés des programmes techniques des cégeps. Et quant à la recherche elle-même, nous savons tous que la compétition y devient féroce et que les conditions d'établissement, les équipements et les environnements constituent de plus en plus ce qui fait pencher la balance dans la décision des candidats. En matière d'embauche, tous les partenaires sont concernés: si les entreprises et les organismes publics ne font pas aussi leur part pour embaucher des chercheurs dans des emplois de recherche, les cris d'alarme sur la relève scientifique pourraient bien se révéler fort peu efficaces.

Pour leur part, les universités auront sous peu à renouveler une partie importante de leur corps professoral; le départ d'importantes cohortes d'enseignants et de chercheurs va les obliger à embaucher massivement. Ce sera un passage délicat, à un moment où la concurrence mondiale sera très vive et où les offres et les conditions d'établissement feront monter les enchères. Comment pourrons-nous retenir et attirer les meilleurs? Quelle souplesse nous permettront des règles et des procédures que maints observateurs jugent typiquement rigides et uniformisantes?

Je ne tiens pas les réponses à toutes ces questions. Mais je sais que, par-delà les intérêts de concurrence, nous saurons nous concerter pour trouver ensemble les actions qui nous assurent de pouvoir compter sur le potentiel nécessaire de ressources humaines hautement qualifiées. Universités, entreprises et organismes gouvernementaux y ont des intérêts communs, comme aussi des éléments irremplaçables de solution.

5. J'aborderai enfin brièvement une question d'ensemble qui me tient particulièrement à coeur et qui m'a constamment habitée au cours de mes engagements professionnels antérieurs: il s'agit de la portée proprement sociale de la recherche et de ses enjeux, cela même qui fonde le contrat social scientifique.

En prenant une place aussi importante dans l'ensemble des politiques de développement, en apparaissant aussi de plus en plus clairement comme une clef de l'avenir, la recherche est aussi devenue une question sociale. Les chercheurs et leurs défenseurs ont ainsi réussi ce que d'aucuns n'avaient pas osé espérer: faire en sorte que le public s'intéresse à la recherche, en saisisse l'importance et lui accorde soutien et intérêt. Cela apparaît même si nécessaire que des grands organismes comme l'O.C.D.E. ont, récemment encore, placé la sensibilisation du public et l'appropriation culturelle de la science au centre de toute politique scientifique qui se veut efficace. C'est que, pour s'assurer de l'appui de la société et de ses ressources, pour garantir à la recherche la place qui lui revient dans l'ensemble des priorités collectives, pour s'assurer

aussi d'un appui des familles et des groupes dans l'orientation des jeunes vers les carrières scientifiques, il faut une population alertée aux réalités de la science et de ses impacts sur la vie quotidienne des individus et de la collectivité.

Cette présence accrue de la science et de la recherche sur la place publique a son nécessaire pendant dans la conscience accrue de la responsabilité sociale du système de recherche et de ses acteurs. Tout se passe comme si, pour un nombre croissant de citoyens et de citoyennes, la recherche était devenue trop importante pour être laissée aux mains des seuls chercheurs, universitaires ou autres. On ne fait que commencer à voir surgir des débats portant sur les impacts des résultats de la recherche, voire sur la pertinence même de s'y engager ou d'y engager des fonds publics. Qu'il s'agisse de génétique humaine, d'environnement ou des rapports internationaux, les aspirations et les valeurs s'expriment, qui tissent pour les chercheurs un contexte de préoccupations et d'interrogations de plus en plus déterminantes. Des préoccupations et des interrogations dont la dimension éthique s'impose aussi avec de plus en plus de netteté et de fermeté.

Il est devenu important, pour un système de la science, d'avoir des dispositifs et des pratiques d'évaluation sociale, voire éthique, des nouvelles technologies et des entreprises de recherche sur lesquelles elles se fondent. Mais les chercheurs n'ont pas à attendre que d'autres, après coup, se penchent sur la valeur sociale de leurs recherches. C'est d'abord dans leurs démarches mêmes de conception et de mise en oeuvre que les milieux de recherche de tous les secteurs ont à assumer leurs responsabilités sociales et

éthiques. Dans le cas de l'université, je vous dirai même que c'est un des premiers lieux où devrait s'exercer la fonction critique qu'elle revendique à bon droit comme faisant partie de ses devoirs et de ses prérogatives.

*
* *

Le temps est venu pour moi de conclure, malgré que j'aie conscience de n'avoir dû qu'effleurer certaines questions pourtant énormes. J'espère seulement en avoir dit suffisamment pour exprimer ma confiance en notre capacité de réussir ensemble les nouveaux rendez-vous d'un avenir où il se pourrait bien que rien ne soit plus comme avant. Notre système de la science est maintenant assez fort pour justifier cet optimisme. En tout cas, c'est sans en douter que j'ai évoqué avec vous des questions autour desquelles nous aurons à cheminer, qu'il s'agisse de l'articulation de la recherche universitaire à l'ensemble des autres partenaires du système scientifique et technologique, de notre manière d'aménager la poursuite des finalités propres de la recherche universitaire, du choix des priorités et de la concentration des ressources autour de pôles d'excellence, de la formation de la relève scientifique ou des responsabilités sociales des partenaires du système de recherche.

Ces questions et ces interrogations délimitent aussi, vous l'aurez compris, les points de repère en fonction

desquels j'entends orienter ma propre action comme ministre responsable de l'enseignement supérieur et de l'ensemble du développement scientifique. C'est aussi dans ces directions que j'ai l'intention d'inviter sans relâche les divers acteurs de la recherche à cibler et à conjuguer leurs efforts. Les chercheurs et les chercheuses, d'abord, pour les assurer d'un appui sans équivoque dans leur quête des plus hauts standards d'excellence; les universités, pour les soutenir dans les clarifications et les choix de gestion institutionnelle qu'elles auront à opérer, comme aussi dans les rapprochements qu'elles devront accentuer entre elles et avec les autres partenaires, notamment avec les entreprises; les centres de transfert et les cégeps, pour nous assurer de leur contribution à notre développement technologique; les fonds subventionnaires, en particulier le Fonds FCAR, pour leur fournir des orientations claires sur l'affectation des fonds publics qu'ils ont pour mandat essentiel de distribuer; les entreprises, pour les inciter à un engagement plus marqué en recherche; le gouvernement, pour y veiller à ce que la recherche scientifique continue d'être au centre de ses priorités; l'ensemble de la population, enfin, dont la compréhension des enjeux de la science est devenue aussi indispensable que son intérêt et son appui. Je le ferai avec clarté et dans le respect des responsabilités des uns et des autres, mais avec toute la détermination nécessaire.

S'il y a une leçon à tirer de ce colloque sur la recherche universitaire, ce n'est pas tant que celle-ci aura pu y mesurer les appuis que lui donnent les entreprises et les pouvoirs publics et se disposerait dès lors à rentrer dans ses terres. C'est bien plutôt que les universités, les entreprises et les pouvoirs publics se sont redécouverts ici comme des partenaires d'un même contrat social scientifique.

appelés à des rapprochements qui exigeront des réexamens en profondeur de nos discours et de nos pratiques. Ce n'est donc pas en ordre dispersé que nous ferons face aux pressions nouvelles du monde global en émergence.

Je vous sais gré à tous de m'en avoir communiqué l'assurance et vous remercie de votre attention.